|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****31ème réunion, Genève, Suisse, 20-23 mai 2024** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-2****4/17-F** |
|  | **29 avril 2024** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| Organisation d'un Sommet mondial de l'UIT sur le thème"Un monde accessible – Les TIC pour TOUS" |
|  |
| **Résumé:**L'UIT-D s'apprête à diriger l'organisation d'un Sommet mondial sur le thème "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS", une manifestation de premier plan qui réunira les États Membres de l'UIT, les décideurs et les parties prenantes résolus à accélérer les progrès accomplis à l'échelle mondiale en vue de l'édification d'un monde numérique inclusif pour TOUS. Ce Sommet, qui devrait se tenir au premier semestre de 2026 à l'invitation d'un Membre de l'UIT attaché à cet objectif, jouera un rôle déterminant dans la concrétisation de la mission de l'UIT de *connecter le monde*, en ce qu'il prônera la participation non seulement égale mais équitable de toutes les personnes à la société, à l'économie et à l'environnement numériques, quels que soient leur âge, leur sexe, leurs capacités, leur niveau d'éducation et le lieu où elles vivent. Le Sommet de l'UIT "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS" (ci-après dénommé "Le Sommet") visera essentiellement à sensibiliser l'opinion, à échanger des connaissances et à promouvoir des politiques, des stratégies, des projets, des actions et des possibilités de mise en réseau favorisant l'établissement de partenariats stratégiques. Il a pour objet d'améliorer la disponibilité des TIC et leur accessibilité, y compris financière, afin d'édifier un monde numérique exempt de barrières où personne ne sera laissé pour compte.Le mandat unique de l'UIT en matière de technologie et son statut reconnu de chef de file des Nations Unies pour l'accessibilité des TIC et du numérique, qui sont soulignés dans le Rapport 2018/6 du Corps commun d'inspection (CCI) et plus avant dans certaines Résolutions particulières, dont la Résolution 58 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT et la Résolution 175 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, et dans 37 autres Résolutions dans lesquelles il est demandé de prendre des mesures propres à favoriser l'accès inclusif aux produits, services et solutions TIC, font que l'Union est idéalement placée pour mener la marche vers un monde inclusif et accessible pour tous. |

|  |
| --- |
| **Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document, à fournir des indications et à manifester son intérêt en vue d'organiser cette manifestation en 2026.**Références:**Résolution 58 de la CMDT-22; Résolution 175 de la PP-22; et Question 7 de la Commission d'études 1 "Accessibilité des télécommunications/TIC pour permettre une communication inclusive, en particulier pour les personnes handicapées" |

Introduction et justification

Si l'on souhaite édifier un monde numérique inclusif, il est essentiel de garantir l'[accessibilité des TIC/du numérique](https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Pages/ICT-digital-accessibility/default.aspx), en faisant en sorte que toutes les personnes puissent utiliser les produits, les services et les applications TIC pour communiquer dans l'espace numérique, quels que soient leur âge, leur genre, leurs capacités, leur milieu socioéconomique et l'endroit où elles vivent.

En tant qu'institution chef de file des Nations Unies pour les technologies et l'accessibilité, un rôle qui a notamment été souligné à la 45ème session du Comité de haut niveau sur la gestion (HLCM) tenue en 2023, l'UIT est idéalement placée pour organiser un sommet mondial majeur sur le thème "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS", qui sera déterminant en ce qu'il appuiera les efforts déployés par l'UIT et ses membres pour accélérer les progrès dans ce domaine d'importance mondiale.

Le **Sommet** mondial de l'UIT "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS" constituera un grand pas en avant vers des TIC inclusives et vers l'établissement de critères de référence mondiaux en matière d'accessibilité des TIC/du numérique pour édifier un monde numérique exempt de barrières où personne ne sera laissé pour compte.

Considérations générales et compétences spécialisées

La prise de conscience, vers 2006, du fait que la technologie SMART devait être dotée de fonctions d'accessibilité intégrées dès la conception pour profiter à tous a été déterminante dans l'examen de l'approche à adopter pour les futurs travaux en matière d'inclusion numérique. Cela a nécessité de repenser la stratégie d'inclusion numérique pour promouvoir l'accessibilité des TIC/du numérique en tant qu'élément fondamental – conception universelle dans l'espace numérique – influant de par ses principes, ses exigences et ses normes sur la formulation et l'exécution des politiques et des stratégies d'inclusion numérique au niveau mondial et régional.

**Dix-huit années d'expérience**: les travaux des commissions d'études de l'UIT-D en matière de communication inclusive, qui ont commencé au début des années 2000 avec l'étude de la Question 26/1 (aujourd'hui devenue la Question 7/1), ont permis d'établir des normes, des principes et des solutions propres à garantir une utilisation égalitaire et équitable des produits, services et solutions TIC. Il est admis qu'il est essentiel d'intégrer l'accessibilité des TIC dans la conception et le déploiement des technologies pour faire en sorte que toutes les personnes puissent les utiliser, en particulier celles qui se trouvent en situation de vulnérabilité, notamment les personnes présentant un handicap.

Dix-huit ans plus tard, les efforts déployés par les membres de l'UIT au sein de la commission d'études chargée d'étudier la Question 7/1 ont clairement mis en évidence l'importance cruciale que revêt l'accessibilité des TIC dans différents secteurs tels que l'éducation, l'emploi, la santé, les services publics en ligne et le divertissement. Par conséquent, il est désormais essentiel de faire en sorte que le processus de transformation numérique soit inclusif pour tous. Afin d'inclure toutes les personnes dans la société numérique, l'accessibilité des TIC a également été prise en compte dans toutes les régions, comme en témoignent les initiatives régionales adoptées par la CMDT.

En outre, les [travaux de l'UIT-D en matière d'accessibilité des TIC au service de l'inclusion numérique](https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Pages/ICT-digital-accessibility/default.aspx) se démarquent par leur intérêt unique, caractérisé par plus de 75 outils et ressources dont des rapports thématiques, des kits pratiques, des cours de formation en ligne adaptés au rythme de chacun et des tutoriels vidéo. Il est important de noter que toutes les ressources de l'UIT sont mises à disposition gratuitement dans plusieurs langues des Nations Unies et que, pour faciliter leur mise en œuvre à l'échelle mondiale, la plupart sont disponibles dans des formats numériques accessibles, ce qui permet de répondre aux besoins des personnes aveugles, sourdes ou présentant d'autres formes de handicap.

**Dix années d'expérience dans l'organisation des manifestations régionales sur l'accessibilité des TIC pour tous**: ces dix dernières années, la manifestation "Amériques accessibles" s'est imposée comme une tribune régionale précieuse pour l'inclusion numérique – en particulier du point de vue de l'intersectionnalité – et l'inclusion de tous les groupes vulnérables dans la transformation numérique et l'action menée au niveau régional pour favoriser l'inclusion. La manifestation "[Amériques accessibles – Les TIC pour TOUS](https://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/Americas/Pages/EVENTS/2023/AA-2023.aspx)" est reconnue par les Membres de l'UIT et les parties prenantes concernées comme étant *la plate-forme régionale de développement des connaissances* qui facilite et appuie l'amélioration des politiques et des stratégies nationales pour l'inclusion numérique de toutes les personnes, sans aucune discrimination, et permet de resserrer la collaboration pour renforcer l'inclusion dans la région Amériques.

En outre, des efforts analogues ont été déployés ces six dernières années par la région Europe dans le cadre de la manifestation "[Europe accessible – Les TIC pour TOUS](https://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/Europe/Pages/Events/2023/1205-06%20-%20Accessible%20Europe/Accessible-Europe-23.aspx#:~:text=Accessible%20Europe%202023%20was%20an,about%20digital%20inclusion%20and%20accessibility.)" (pour faire suite à l'adoption de l'acte législatif européen sur l'accessibilité et des directives connexes), qui a été suivie de la manifestation "[Région des États arabes accessible – Les TIC pour TOUS](https://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/ArabStates/Pages/Events/2023/AccessibleARB/Accessible-ARB2023.aspx)". Les efforts ont été intensifiés pour promouvoir l'accessibilité des TIC auprès des membres de l'UIT, grâce à l'organisation de manifestations et d'activités en ligne et en présentiel en Asie-Pacifique, ainsi que dans les régions de l'Afrique et de la CEI.

**Répondre aux demandes mondiales**: le Sommet mondial de l'UIT "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS" s'inscrit également dans le droit fil des Objectifs de développement durable et des cibles du Programme 2030 de l'ONU, et tient compte de la grande tendance mondiale du vieillissement de la population ainsi que de la mise en œuvre de l'objectif global d'inclusion numérique et de réduction de toutes les fractures numériques, y compris en matière d'accès, d'accessibilité financière et de renforcement des compétences, pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

– Dans la mesure où **les personnes de plus de 60 ans** – soit un milliard de personnes à l'heure actuelle – **seront au nombre de deux milliards au cours des trois prochaines décennies**, il devient évident que vieillir dans un monde numérique peut changer la donne et ne plus être considéré comme une vulnérabilité, mais comme un atout précieux. Lorsqu'elles sont conçues en tenant compte des exigences en matière d'accessibilité

 numérique et dans un souci de conception universelle, les TIC peuvent véritablement jouer un rôle décisif, en permettant la mise en place d'environnements et de communautés numériques accessibles, inclusifs et adaptés aux personnes âgées[[1]](#footnote-1).

– On estime que d'ici 2050, près de **2,5 milliards de personnes souffriront d'une perte d'audition** et qu'au moins 700 millions d'entre elles auront besoin d'une rééducation auditive. Plus d'un milliard de jeunes courent le risque d'une perte d'audition permanente due à des habitudes d'écoute dangereuses, un risque qui pourrait être évité[[2]](#footnote-2).

– **Des millions d'emplois nécessitant des compétences numériques avancées** seront créés au cours des dix années à venir, mais de nombreux pays prévoient une pénurie de personnel disposant des qualifications requises pour occuper ces emplois. Si les jeunes sont souvent considérés comme nés avec le numérique, dans les faits, la plupart d'entre eux ne possèdent pas les compétences numériques nécessaires pour occuper ces emplois. En particulier, certains emplois nécessitant des compétences en matière de codage ainsi que d'autres compétences avancées dans le domaine des TIC restent vacants[[3]](#footnote-3).

– **Réduction de l'écart en matière d'utilisation**: une personne sur trois ayant la possibilité de se connecter choisit de ne pas le faire, en raison des coûts prohibitifs liés à la connectivité et à l'acquisition d'un appareil adapté et/ou du fait qu'elle ne dispose pas des compétences numériques nécessaires pour pouvoir utiliser les TIC à des fins d'autonomisation socio-économique[[4]](#footnote-4).

– **Réduction de la fracture numérique entre les groupes d'âge et entre les hommes et les femmes**: de manière générale, les jeunes ont des compétences plus poussées que les adultes dans le domaine des TIC et, **bien qu'il y ait parité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les compétences élémentaires et intermédiaires, des déséquilibres subsistent pour ce qui est des compétences avancées**. Quelque 69 pour cent des hommes dans le monde utilisent l'Internet, contre 63 pour cent des femmes.

**En outre, le Sommet mondial de l'UIT "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS" est en adéquation avec les demandes en constante évolution des États Membres et donne suite à ces demandes**, **selon lesquelles la question de l'inclusion numérique doit être traitée** en passant d'une logique de cloisonnement à une approche globale et intersectionnelle visant à inclure toutes les personnes dans leurs stratégies nationales. L'objectif est de parvenir à l'inclusion numérique de toutes les personnes, y compris celles en situation de vulnérabilité, telles que les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes issues de communautés rurales et isolées ou les peuples autochtones. Ces 20 dernières années, l'UIT a adopté un nombre croissant de Résolutions portant sur la nécessité de garantir l'inclusion numérique de certains

groupes cibles. À ce jour, l'UIT a adopté trente-sept (37) Résolutions appelant notamment à agir en faveur de l'inclusion numérique, dont certaines portent sur la communication inclusive pour les personnes en situation de vulnérabilité[[5]](#footnote-5).

En tant que chef de file dans le domaine de la technologie et de l'accessibilité numérique – rôle qui est souligné dans le Rapport 2018/6 du CCI – l'UIT est idéalement placée pour diriger l'action mondiale visant à rendre les TIC inclusives et accessibles pour tous afin d'inclure toutes les personnes dans le monde numérique.

Structure et objectifs du Sommet

**Organisation de la manifestation**: le Sommet mondial de l'UIT "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS", qui aura lieu tous les quatre ans, comprendra également des tables rondes ministérielles de haut niveau, des réunions d'experts, des séances sur la création de partenariats, des discours d'importance et des présentations d'innovations en matière d'accessibilité des TIC.

**Groupes visés par le Sommet**: le Sommet sera axé sur l'inclusion de toutes les personnes (tous les utilisateurs finals) dans la communication numérique, y compris les groupes vulnérables tels que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes issues de communautés rurales ou isolées et les populations autochtones.

**Participants et public**: le Sommet réunira des membres de l'UIT, toutes les parties prenantes concernées (entreprises, établissements universitaires, ONG, organisations de personnes handicapées, institutions du système des Nations Unies), des responsables politiques et des décideurs issus d'autres entités gouvernementales du monde entier, sur invitation de leurs États Membres de l'UIT respectifs (ce sujet touchant à divers secteurs).

Résultats intégrés et réalisations

**Approche unifiée de l'inclusion numérique**: le Sommet servira de tribune pour intensifier les différents efforts en faveur de l'inclusion numérique et offrira un cadre cohérent pour l'action mondiale.

**Outils de conseil stratégique et de mise en œuvre**: le Sommet, qui mettra l'accent sur la fourniture d'une assistance proactive aux États Membres, offrira une connaissance approfondie sur le sujet et permettra de faire mieux connaître les outils et les ressources pratiques existants, pour favoriser la mise en œuvre efficace des politiques et des stratégies d'inclusion numérique afin de garantir une transformation numérique inclusive à l'échelle mondiale.

**Répercussions sur les communautés**: le Sommet visera essentiellement à échanger sur les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques tirées dans le cadre des projets et des activités, afin de mettre en lumière les répercussions de l'action visant à garantir l'inclusion et l'accessibilité des technologies au sein des communautés, l'objectif étant d'optimiser les avantages de l'autonomisation grâce aux TIC pour divers utilisateurs finals.

**Échange de bonnes pratiques**: le Sommet offrira une tribune pour échanger des avis spécialisés, des données d'expérience et des bonnes pratiques en matière d'accessibilité des TIC et permettra ainsi d'accélérer le processus de mise en œuvre dans d'autres régions et au niveau mondial.

**Renforcement des partenariats mondiaux**: en attirant un large éventail de parties prenantes, le Sommet permettra de favoriser l'établissement de partenariats entre différents types d'acteurs, ce qui est essentiel pour garantir l'inclusion numérique et ouvrir des perspectives en matière de mobilisation de fonds et de partenariats.

Proposition de valeur

Le Sommet mondial de l'UIT "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS" permettra d'accélérer la mise au point de TIC centrées sur l'humain et universellement conçues pour favoriser une transformation numérique responsable, inclusive et durable. Ce Sommet constituera un pas en avant dans l'édification de sociétés, d'économies et d'environnements numériques inclusifs, en ce qu'il favorisera la participation globale de toutes les personnes à l'ère du numérique.

Les [travaux de l'UIT-D en matière d'accessibilité des TIC au service de l'inclusion numérique](https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Pages/ICT-digital-accessibility/default.aspx) se démarquent par leur intérêt unique, caractérisé par plus de 75 outils et ressources dont des rapports thématiques, des kits pratiques, des cours de formation en ligne adaptées au rythme de chacun et des tutoriels vidéo. Il est important de noter que toutes les ressources de l'UIT sont mises à disposition gratuitement dans plusieurs langues des Nations Unies et que pour faciliter leur mise en œuvre à l'échelle mondiale, la plupart sont disponibles dans des formats numériques accessibles, ce qui permet de répondre aux besoins des personnes aveugles, sourdes ou présentant d'autres formes de handicap.

L'intérêt des manifestations régionales organisées par l'UIT ces dix dernières années sur l'accessibilité des TIC pour tous a été officiellement reconnu par les membres et les parties prenantes de l'Union. Ces manifestations ont joué un rôle déterminant dans la création de tribunes régionales destinées à améliorer les connaissances et la gouvernance en matière d'accessibilité, afin de faciliter l'échange d'idées et de bonnes pratiques pour faire en sorte que les technologies de l'information et de la communication soient accessibles à tous. À l'échelle mondiale, il n'existe aucune manifestation traitant de manière globale le sujet de l'accessibilité numérique, qui est essentiel pour garantir une transformation et un monde numériques inclusifs pour TOUS.

En outre, le Sommet permettra de multiplier les possibilités de parrainage et de partenariats axés sur l'inclusion en favorisant la collaboration avec des institutions majeures du système des Nations Unies comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et le Département des affaires économiques et sociales (DESA) et avec de grandes organisations nationales, régionales et mondiales de personnes handicapées. Ces partenariats ont déjà permis d'obtenir de nombreux résultats positifs, y compris la mise au point de projets et d'initiatives efficaces, l'organisation de manifestations régionales sur l'accessibilité des TIC pour tous ainsi que d'ateliers, et la publication d'outils et de ressources essentiels en matière d'accessibilité. En participant activement à ces efforts de collaboration, l'UIT renforce son statut de chef de file dans le paysage mondial de l'inclusion numérique. Ainsi, l'UIT renforce son niveau d'influence mais s'ouvre également de nouvelles perspectives en matière de parrainage et de partenariats, ce qui lui permet d'élargir en permanence son action pour rendre le monde

numérique accessible à tous. Ces engagements stratégiques produiront bientôt des résultats encore plus concrets et nous progresserons ainsi dans notre volonté de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte dans le monde numérique.

Résultats attendus en tant que réalisations significatives

**Renforcement du rôle de chef de file de l'UIT en matière d'inclusion numérique**: le Sommet permettra à l'UIT de renforcer son niveau d'influence à l'échelle mondiale dans la promotion de l'accessibilité des TIC/du numérique en tant que conception universelle de la technologie, pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte dans l'ère du numérique, conformément aux objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

**Établissement de critères de référence mondiaux**: les résultats du Sommet constitueront des critères de référence mondiaux pour les exigences, les principes et les normes concernant l'accessibilité des TIC/du numérique. Ces critères de référence inciteront les pays à adopter des pratiques inclusives en vue de la transformation numérique, afin d'édifier un monde numérique accessible à tous, sans aucune discrimination.

**Des avantages concrets pour des communautés diverses**: le Sommet stimulera la mise au point de solutions TIC accessibles profitant à tous, en particulier aux personnes en situation de vulnérabilité. En mettant l'accent sur les technologies, les produits, les services et les solutions universellement conçus, cette manifestation contribuera à la création d'un environnement numérique plus inclusif pour tous les utilisateurs finals.

**Création de réseaux de collaboration**: le Sommet vise à créer des réseaux innovants composés de partenaires mondiaux, régionaux et locaux essentiels parmi toutes les parties prenantes concernées, ce qui nous permettra d'intensifier nos efforts de collaboration afin de faire progresser notre stratégie en matière de développement du numérique et de transformation numérique. Cette approche fondée sur des partenariats stratégiques nous permettra non seulement de renforcer nos initiatives mais aussi d'élargir les retombées des technologies centrées sur l'humain, et ainsi de concrétiser l'objectif d'édification d'un monde numérique inclusif.

Conclusion

Le Sommet mondial "Un monde accessible – Les TIC pour TOUS" devrait jouer un rôle déterminant dans la concrétisation de l'objectif de l'UIT consistant à bâtir un avenir numérique inclusif pour TOUS. En mettant l'accent sur des résultats exhaustifs et exploitables, le Sommet contribuera dans une large mesure à faire progresser la transformation numérique et l'inclusion à l'échelle mondiale. Il sera l'occasion non seulement de mettre en évidence le rôle de chef de file de l'UIT mais aussi de mettre en marche plusieurs initiatives concrètes, pour faire en sorte que les technologies numériques soient accessibles et bénéfiques pour toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur sexe, leurs capacités et l'endroit où elles vivent.

Nous encourageons vivement les membres de l'UIT à envisager d'accueillir le tout premier Sommet mondial de l'UIT "**Un monde accessible – Les TIC pour TOUS**", une manifestation phare visant à réunir la communauté mondiale pour œuvrer en faveur de l'accessibilité des TIC, afin de garantir une utilisation inclusive des technologies en vue de l'autonomisation socio-économique de TOUTES les personnes. Le fait d'accueillir cette manifestation soulignerait la volonté du Membre se proposant de l'organiser de faire progresser l'inclusion numérique au service du développement mondial. À l'heure où nous envisageons cette manifestation porteuse de

changement, nous nous réjouissons de travailler en partenariat avec le Membre qui en sera l'hôte afin de créer une tribune mondiale pour mettre en évidence le rôle de chef de file de l'Union dans la création d'un monde numérique exempt de barrières où personne ne sera laissé pour compte.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Pages/ageing-in-a-digital-world/default.aspx> [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/deafness-and-hearing-loss> [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.decentjobsforyouth.org/theme/digital-skills-for-youth> [↑](#footnote-ref-3)
4. Édition de 2022 du Rapport de l'UIT sur la connectivité dans le monde. [↑](#footnote-ref-4)
5. **Onze (11) Résolutions de la CMDT-22**: 11, 17, 37, 46, 55, 58, 64, 67, 71, 76 et 82, et **vingt-six (26) Résolutions de la PP-22 de l'UIT**: 30, 64, 66, 70, 71, 102, 130, 131, 133, 135, 136, 139, 140, 167, 175, 179, 184, 191, 197, 198 200, 204, 205, 209, 214 et 215. Ce sujet est également pris en compte dans **onze (11) initiatives régionales**: AFR1, AMS2, AMS4, ARB1, ASP2, ASP3, ASP4, CIS1, CIS4, EUR3 et EUR5. [↑](#footnote-ref-5)